



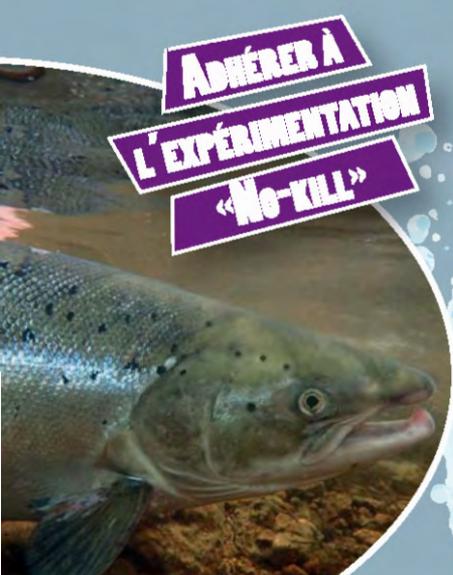
**PÊCHER LE SAUMON  
EN « NO-KILL »  
SUR LE LÉGUER**



En partenariat avec



photo © Fabrice BERGUES



**ADHÉRER À  
L'EXPÉRIMENTATION  
« NO-KILL »**

Soit parce que vous souhaitez vous limiter dans vos captures conservées, soit parce que vous souhaitez pêcher au-delà de la date d'atteinte du TAC, il vous est proposé d'adhérer à une expérimentation de remise à l'eau de vos captures mise en place sur le Léguer.

Elle nécessite le respect de quelques précautions décrites au verso du document.

Le Plan de Gestion des Poissons Migrateurs des cours d'eau bretons préconise la réalisation d'un guide pour permettre aux pêcheurs de connaître les bonnes pratiques.

Le « No-Kill » consiste à remettre un poisson vivant à l'eau après capture dans de bonnes conditions pour sa survie.

photo © David GAUDUCHON

**CONDITIONS PRATIQUES**

- Dispositif accessible aux pêcheurs disposant d'une carte de pêche, réciprotaire ou non, ayant acquitté la cotisation « Pêche des Poissons Migrateurs »
- Inscription gratuite du pêcheur ([www.federation-peche22.com](http://www.federation-peche22.com) ou par téléphone à la fédération) quand il le souhaite, à partir du 11 mars. L'inscription devient obligatoire dès l'atteinte du TAC et ce jusqu'au 14 juin 2017 inclus.
- Engagement du pêcheur à respecter une charte de bonne pratique dès son inscription et jusqu'au 14 juin 2017 inclus.

Le secteur ouvert à l'expérimentation concerne le Léguer du Pont Louars entre Trégrom et Plounévez-Moëdec (limite amont) au Pont Ste Anne à Lannion (limite aval).

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE  
RESPECT D'UNE CHARTE  
RÉCIPROCITÉ TOTALE**



**LA CHARTE D'ENGAGEMENT AU RESPECT  
DES BONNES PRATIQUES DU NO-KILL**

**Renseignements pratiques :**

- Inscription : [www.federation-peche22.com](http://www.federation-peche22.com)
- Renseignements : fédération de pêche des Côtes d'Armor 02 96 68 15 40 [federationpeche22@orange.fr](mailto:federationpeche22@orange.fr)
- Animateur / Garde : 06 85 77 62 08

- ✦ Remise à l'eau des saumons capturés.
- ✦ Mouche fouettée, hameçon simple, sans ardilhon ou écrasé.
- ✦ Ligne la plus robuste possible.
- ✦ Epuisette à mailles caoutchouc ou à filet sans nœud.
- ✦ Dégagement de l'hameçon à la pince.
- ✦ Pas de manipulation du poisson hors de l'eau.
- ✦ Laisser un temps de récupération au poisson avant de le relâcher.
- ✦ Déclaration des captures.
- ✦ Coopération au suivi de l'expérimentation.
- ✦ Informer l'animateur / garde en cas de difficulté.



Consultez également la vidéo de la fédération québécoise pour le saumon atlantique sur la remise à l'eau des captures de saumon : <http://vimeo.com/77510760>

# LES BONNES PRATIQUES DE REMISE À L'EAU



photo © David GAUDUCHON

Quelle que soit la pêche que vous pratiquez et les poissons recherchés, vous êtes amené à remettre à l'eau de nombreuses captures :

- ✘ Pêches accidentelles de saumons de descente dit "bécards",
- ✘ Poissons d'une taille non conforme à la réglementation,
- ✘ Poissons capturés hors période,
- ✘ Parcours en no-kill,
- ✘ Aloses,
- ✘ Poissons pour lesquels vous ne vous êtes pas acquitté de la taxe spécifique,
- ✘ Poissons que vous ne souhaitez pas conserver,
- ...

Voici quelques recommandations pour réussir votre remise à l'eau.

photo ©FNPF L. MADELON

## Relâcher le poisson

Le poisson ne doit pas être sorti de l'eau et doit être maintenu dans l'épuisette. L'hameçon doit être enlevé à la pince ou coupé s'il est trop enfoncé. Pour sa libération, le poisson doit être maintenu face au courant afin qu'il se réalimente en oxygène, l'eau circulant de la bouche vers les branchies. Inutile de lui faire subir des mouvements de va-et-vient contraires à sa respiration!

Si toutefois vous devez manipuler le poisson hors de l'eau, respectez ces quelques recommandations :

- Manipuler à mains nues préalablement mouillées,
- Ne pas toucher les branchies,
- Ne pas sortir de l'eau le poisson plus de 15 secondes,
- Ne pas soulever le poisson par la queue,
- Soutenir le poisson en plaçant une main sous le ventre et l'autre à la base de la queue.

Consultez également la vidéo sur les saines pratiques de la remise à l'eau du poisson : <http://mffp.gouv.qc.ca/faune/peche/remise-eau-poisson.jsp#10>

photo ©FDPPMA29

## Recommandations essentielles

- Ne pas pêcher lorsque la température de l'eau est supérieure à 20°C
- Utiliser un hameçon simple de préférence, sans ardillon ou écrasé
- Limiter la durée du combat
- Dégager l'hameçon de la gueule avec une pince
- Avoir votre équipement à portée de main (épuisette, pince, mètre, appareil photo)
- Ne pas haler de poisson sur la rive, utiliser une épuisette à maille sans nœud ou caoutchouc
- Éviter de manipuler le poisson hors de l'eau plus de 15 secondes,
- Laisser au poisson le temps de récupérer sans lui imposer de mouvement de va-et-vient

